

Hauts de Toulouse, 39 Chemin de Pech David Villa 41 rdc 31400 TOULOUSE
ARIEGE - 10 rue mage d'en haut - 09210 SAINT YBARS

Professeur Florence Maugard

Année scolaire 2024 / 2025

Droits d'inscription : 26 € et 16 € à partir du 2ème de la même famille

(à l'ordre de Florence Maugard), à me remettre avec le dossier d'inscription complet

Forfaits : Reprise des cours le 9 septembre 2024 /// Fin des cours le 28 juin 2025

Cours - Ateliers – Stages toute l'année

Cours et séances individuelles en présentiel

Enfants Adultes

Des cours en ligne (Skype, WhatsApp, autre..) sont également proposés tout au long de l'année

RÈGLEMENT

Toute inscription est soumise à la signature de ce règlement

Tarifs trimestriels avec engagement annuel

- Il vous est demandé 3 chèques (à l'ordre du professeur) en début d'année, correspondant aux 3 trimestres.
(Dates de remise à l'encaissement: 1er septembre // 1er janvier // 1er avril)
- **Pour toute réservation en juin pour septembre, le chèque du 1er trimestre sera demandé et non remboursable en cas d'annulation.**
- Sans engagement annuel, le tarif plein est appliqué. Règlement à la séance ou au cours.
- **En cas d'absence**,
Les élèves s'engagent à prévenir le professeur au plus tard 48h à l'avance.
Pour toute absence non signalée, le cours sera considéré comme pris, dû et non remboursable.
(sauf cas exceptionnel et sur présentation d'un certificat médical)
- En cas d'absence du professeur, le cours est reporté sans limitation de durée.

Les absences doivent rester très exceptionnelles. Les modifications d'horaires, dans le cadre des forfaits sont tolérées à raison d'une par trimestre maximum. Les cours non récupérés dans le trimestre ne sont pas reportés au trimestre suivant et sont perdus. Merci de votre compréhension.

- Les tarifs forfaitaires sont comptés hors vacances scolaires et jours fériés
- Des stages et formations sont proposés tout au long de l'année. Suivre la Page « actualités » de mon site.
- Les élèves doivent arriver 5 mn avant l'heure du cours, munis de leur matériel (carnet de devoirs; cahier de liaison; cahier de musique; crayon, gomme; ouvrages déterminés).
- Compte tenu de la situation sanitaire, le lavage des mains sera obligatoire.
Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition dans l'entrée.
- Le professeur se réserve le droit de refuser un élève qui ne respecterait pas ce règlement.

Lu et approuvé:

Date :

Signature:

.....

.....

.....